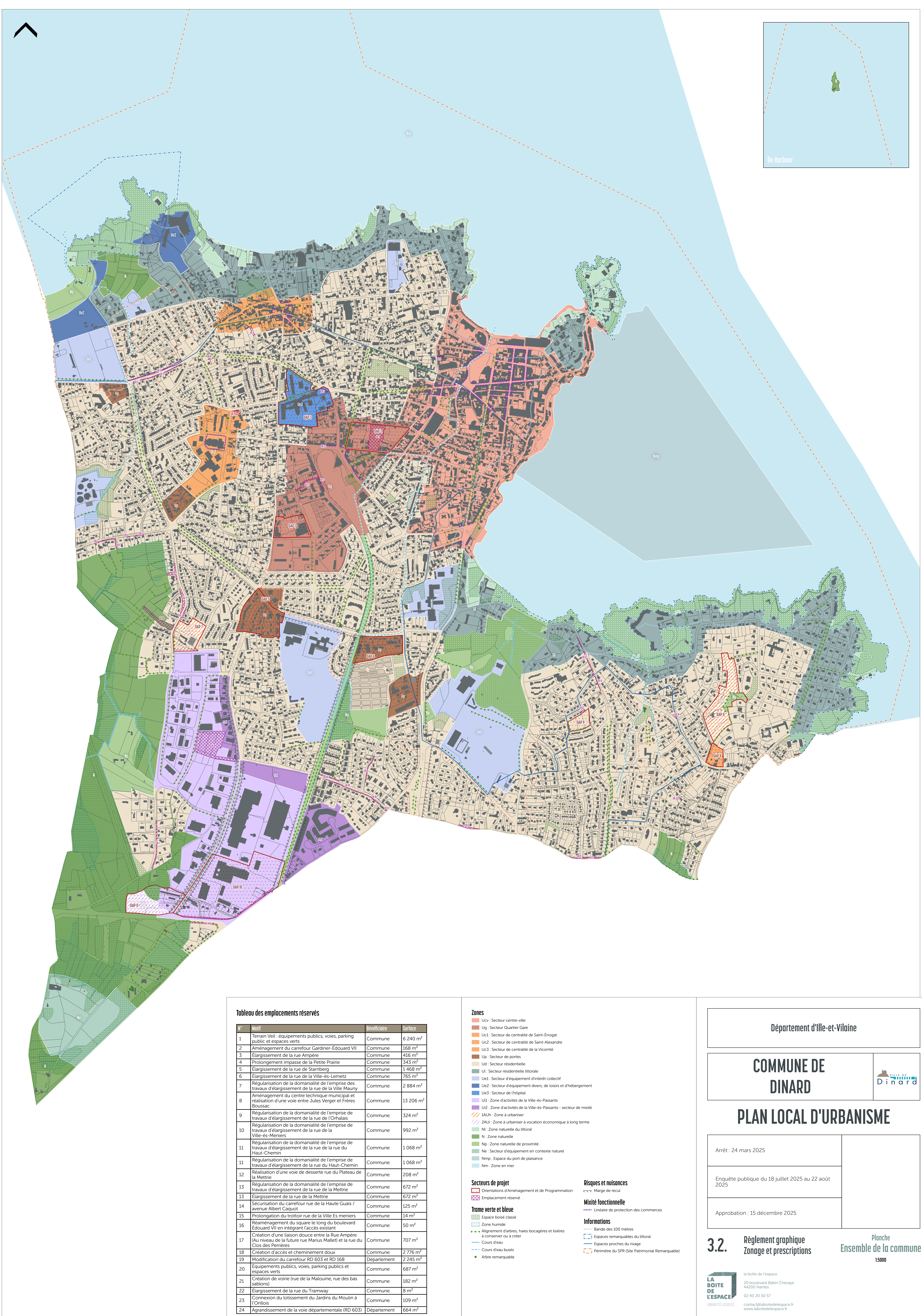




	Terrain	Bénéficiaire	Surface
1	Torani Veil : équipements publics, voies, parking public et espaces verts	Commune	6 240 m²
2	Aménagement du carrefour Gardiner-Édouard VII	Commune	168 m²
3	Elargissement de la rue Ampère	Commune	416 m²
4	Prolongement impasse de la Petite Prairie	Commune	343 m²
5	Elargissement de la rue de Starnberg	Commune	1 468 m²
6	Elargissement de la rue de la Ville-ès-Lemetz	Commune	765 m²
7	Régularisation de la domanialité de l'emprise des travaux d'élargissement de la rue de la Ville Maury	Commune	2 884 m²
8	Aménagement du centre technique municipal et réalisation d'une voie entre Jules Verger et frères Bouscass	Commune	13 206 m²
9	Régularisation de la domanialité de l'emprise de travaux d'élargissement de la rue de l'Orhalsais	Commune	324 m²
10	Régularisation de la domanialité de l'emprise de travaux d'élargissement de la rue de la Ville-ès-Meniers	Commune	992 m²
11	Régularisation de la domanialité de l'emprise de travaux d'élargissement de la rue de la rue du Haut-Chemin	Commune	0 068 m²
11	Régularisation de la domanialité de l'emprise de travaux d'élargissement de la rue du Haut-Chemin	Commune	1 068 m²
12	Réalisation d'une voie de desserte rue du Plateau de la Mettrie	Commune	208 m²
13	Régularisation de la domanialité de l'emprise de travaux d'élargissement de la rue de la Mettrie	Commune	672 m²
13	Elargissement de la rue de la Mettrie	Commune	672 m²
14	Sécurisation du carrefour rue de la Haute Guais / avenue Albert Caquot	Commune	125 m²
15	Prolongement du trottoir rue de la Ville Es meniers	Commune	14 m²
16	Réaménagement du square le long du boulevard Édouard VII en intégrant l'accès existant	Commune	50 m²
17	Création d'une liaison douce entre la Rue Ampère (Au niveau de la future rue Marius Maillet) et la rue du Clos des Pierrières	Commune	707 m²
18	Création d'accès et cheminement doux	Commune	2 776 m²
19	Modification du carrefour RD 603 et RD 168	Département	2 245 m²
20	Équipements publics, voies, parkings publics et espaces verts	Commune	687 m²
21	Création de voirie (rue de la Malouine, rue des bas sablons)	Commune	182 m²
22	Elargissement de la rue du Tramway	Commune	8 m²
23	Connexion du lotissement du Jardins du Moulin à l'Orhillois	Commune	109 m²
24	Agrandissement de la voie départementale (RD 603)	Département	664 m²

- Ucv : Secteur centre-ville
- Ug : Secteur Quartier Gare
- Uc1 : Secteur de centralité de Saint-Enogat
- Uc2 : Secteur de centralité de Saint-Alexandre
- Uc3 : Secteur de centralité de la Vicomté
- Up : Secteur de portes
- Ud : Secteur résidentielle
- Ul : Secteur résidentielle littorale
- Ul1 : Secteur d'équipement d'intérêt collectif
- Ue2 : Secteur d'équipement divers, de loisirs et d'hébergement
- Ust : Secteur de services
- UI1 : Zone d'activités de la Ville-ès-Passants
- UI2 : Zone d'activités de la Ville-ès-Passants - secteur de mixité
- IAU10 : Zone à urbaniser
- ZAU3 : Zone à urbaniser à vocation économique à long terme
- NI : Zone naturelle littoral
- N : Zone naturelle
- Np : Zone naturelle de proximité
- Ne : Secteur d'équipement en contexte naturel
- Nmp : Espace du port de plaisance
- Nm : Zone en mer

- Espace boisé classé
- Zone humide
- Alignement d'arbres, haies bocagères et lisières à conserver ou à créer
- Cours d'eau
- Cours d'eau busés
- Arbre remarquable

Figure 1

 Périimètre du SPR

 Périmètre

Planche
Ensemble de la commune
1:5000